



VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 JANVIER 2023 À 16H
PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Mandat à la firme d'avocats Fasken Martineau Dumoulin sencrl, s.r.l. dans le dossier de la cour supérieure no 200-17-026733-170 – contestation du R.A.V.Q 1538
4. Acceptation de la déclaration d'offre réelle et consignation en fiducie dans le dossier des quotes-parts de l'agglomération de Québec, sous protêt;
5. Nomination d'un contremaître à titre régulier;
6. Autorisation de signature d'un contrat de mise à disposition d'un dépôt à neige;
7. Période de questions;
8. Levée de la séance.